Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2012)

Heft: 38

Artikel: Test : êtes-vous prêt(e) pour votre retraite?

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-831570

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

KBCN





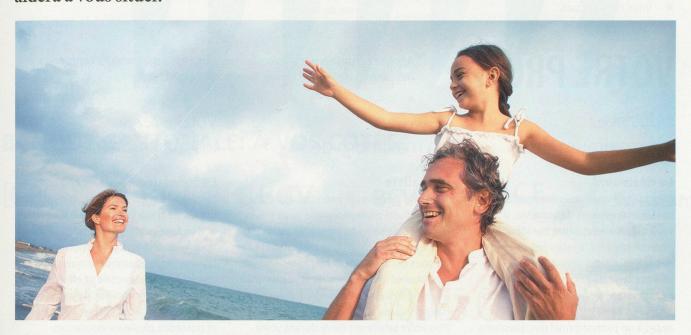






TEST Etes-vous prêt(e) pour votre retraite?

La retraite étant un événement n'arrivant qu'une seule fois dans sa vie, une réflexion à la fois personnelle et financière, ainsi qu'une bonne préparation sont recommandées pour que ces années soient les plus agréables possibles. Y avez-vous déjà songé? Ce test vous aidera à vous situer.



Pour vous, la retraite, c'est:

- A 65 ans, pas avant!
- Vous préférez ne pas y penser: c'est encore loin.
- On en fait tout un plat, mais c'est la suite de la vie active!

2. Savez-vous de quels revenus vous disposerez à la retraite?

- Le système de prévoyance helvétique a tout prévu avec ses trois piliers; vous ne vous faites donc pas de souci.
- Vous avez déjà effectué vos calculs et avez conclu plusieurs polices de prévoyance, au cas
- Vous savez ce que vous gagnez aujourd'hui; demain, et bien vous verrez demain.

Sous quelle forme prendrez-vous vos prestations du 2° pilier (rente ou capital)?

- En capital. Si vous veniez à décéder, vos héritiers pourraient pleinement en profiter.
- La rente est régulière et vous évitera des questions de gestion.
- L'une ou l'autre des solutions a des points positifs. Vous verrez donc le moment venu.
- 4. Vous venez d'hériter d'un montant assez conséquent. Qu'en faites-
- Vous profitez de cette somme pour agrandir votre villa.
- Vous effectuez des donations à vos enfants.
- Vous laissez l'argent sur votre compte courant.

Lors d'un repas avec un ami proche, celui-ci vous confie ses préoccupations successorales.

- Vous déglutissez péniblement; c'est le genre de sujets qui vous coupent
- Vous lui expliquez comment vous avez organisé la répartition de vos biens à votre décès.
- La question de votre succession sera réglée par vos héritiers, à votre décès.

6. Savez-vous qu'il existe des moyens d'optimiser sa fiscalité?

- En effectuant des rachats dans votre caisse de pensions et en cotisant au 3e pilier la somme maximale, vous pensez avoir tout bien calculé.
- Avec les impôts, on n'est jamais gagnant.
- Vous n'avez pas de souci financier. Payer un peu plus d'impôts ne vous pose pas de problèmes.

7. Pour vous, que signifie «épargner»?

- Vous gagnez assez bien votre vie pour ne pas avoir à vous soucier d'épargne.
- Limiter vos dépenses pour pouvoir offrir à vos proches les sommes épargnées plus tard.
- Mettre un peu d'argent sur votre compte épargne, quand vous y pensez.

8. Vous vous considérez comme:

- Très prévoyant.
- * Plutôt cool.
- Wous ne savez pas.

9. Avez-vous des projets particuliers pour votre retraite?

- * Il faudra trouver un nouveau rythme; ce ne sera pas facile.
- Vous pourrez faire des vacances prolongées et, pourquoi pas, acheter une résidence secondaire.
- A Si votre employeur vous propose de poursuivre votre activité lucrative après 65 ans, c'est oui.

10. La baisse du taux de conversion servant à calculer vos futures rentes du 2° pilier vous angoisse-t-elle?

- * Ce n'est pas ce genre de sujets qui vous émeut.
- Il vous faudra vous pencher sur la question et ressortir vos anciens certificats de prévoyance.
- Non, car vous savez déjà que vous prendrez vos prestations sous forme de capital.

VOTRE PROFIL

Analyse et conseils par les planificateurs financiers des Banques cantonales des cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Valais et Jura.

Vous avez un maximum de **

Le désœuvré

Bien malgré vous, vous êtes rattrapé(e) par les événements de votre vie; si vous êtes marié(e), votre conjoint pourrait prendre le relais pour traiter des questions qui vous ennuient, compte tenu du fait qu'il (elle) sera concerné(e) également par les aspects financiers liés à votre retraite. Faire appel à un professionnel des questions patrimoniales, qui saura vous faire des propositions adéquates sans vous brusquer, apparaît comme une solution à privilégier. Il fera votre check-up financier en prenant tous les éléments en compte, ce qui vous permettra d'avoir une vision claire de votre situation actuelle et des possibilités que vous aurez pour améliorer vos prestations de retraite; tout cela, presque sans lever le petit doigt.

Nos conseils

- Etablir un budget actuel et au moment de la retraite. Pour cela, collecter la documentation suivante: déclaration d'impôt, certificat de prévoyance, relevés bancaires, polices d'assurances, extrait du compte AVS.
- Faire la liste des ses projets (achats particuliers, mode de vie, etc.).
- Si ces étapes vous paraissent fastidieuses, adressez-vous directement à un spécialiste, au minimum 5 ans avant l'âge de la retraite.

Vous avez un maximum de ≉

L'idéaliste

Jouissant de revenus intéressants durant votre activité professionnelle, vous n'avez jamais eu de souci financier. Ne cotisant pas toujours au deuxième pilier dans le cas où vous occupez un poste d'indépendant, des lacunes importantes dans vos revenus à la retraite peuvent survenir si vous n'avez pas prévu une autre source de revenus. Plus votre salaire est élevé durant votre activité professionnelle, plus dure sera la chute à la retraite, car les revenus prévus par l'AVS seront largement au-dessous de votre salaire actuel.

Nos conseils

- Se poser une question: ai-je envie de maintenir le même train de vie qu'aujourd'hui?
- Déterminer ses sources de revenus à la retraite: AVS, 2° pilier si existant, 3° pilier. Pour une année, additionnez le revenu des rentes et comparez-le à votre revenu actuel. La différence devra être prélevée annuellement dans votre patrimoine financier (comptes, dépôts, etc.). Combien d'années pourrez-vous tenir au même rythme?
- Si le temps vous manque, adressez-vous à votre conseiller bancaire habituel, qui pourra effectuer ces calculs et vous proposer une stratégie d'épargne et de prévoyance correspondant à votre profil.

18

Vous avez un maximum de ▲

Le fonceur

L'anticipation est votre maître mot. Votre but est de travailler plus, de gagner plus et d'en faire profiter vos descendants. Vous avez déjà tout prévu pour votre retraite. Vous épargnez depuis votre entrée dans la vie active et effectuez des rachats dans votre caisse de pensions chaque année. Vous cotisez au 3º pilier et possédez plusieurs assurancesvie, privilégiant un capital important pour votre entourage en cas de décès. Vous avez déjà pris des dispositions testamentaires et vendrez votre maison dès les enfants hors du cocon familial.

Nos conseils

- analyser vos couvertures de prévoyance en fonction des buts que vous vous êtes fixés. La sur-assurance coûte, mais n'aboutit pas toujours au résultat escompté.
- trouver un équilibre budgétaire entre la vie active et la retraite, afin de pouvoir profiter également du présent.
- planifier sa succession de manière optimale: l'accroissement de l'espérance de vie nécessite que l'on se soucie du financement de sa propre retraite avant de favoriser ses héritiers. Qu'il s'agisse d'analyse financière ou successorale, vous avez la possibilité de faire appel à des spécialistes.

